

## FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

## CRITERE D'ÉVALUATION

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	
2. Evaluation Technique	<b>A. EDUCATION &amp; COMPETENCES</b>	30 points	70%
	Diplôme de 3 <sup>e</sup> cycle (Doctorat*) 15 points Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle (Maitrise*) 7.5 points Diplôme de 1 <sup>e</sup> cycle (Licence) 0 point  Compétences (Langue, Contexte, Système des Nations Unies) 15 points - Connaissance du français 5 points - Connaissance des Nations Unies 5 points - Connaissance d'Haïti 5 points  <i>* Les diplômes doivent être dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence : Géologie, Sismotectonique, Géophysique, Géodynamique ou tout autre domaine connexe.</i>		
	<b>B. EXPERIENCE GENERALE</b>	10 points	
	Expériences générales dans le domaine de la qualification et de la cartographie des risques naturels : 10 points - 1 point par année d'expérience - 10 ans et plus : 10 points		
	<b>C. EXPERIENCE SPECIFIQUE</b>	10 points	
Expérience spécifique dans le domaine de la <u>qualification et la cartographie de l'aléa mouvements de terrain</u> <b>2 points/référence</b> - 5 références équivalentes et plus dans <u>la qualification et la cartographie de l'aléa mouvements de terrain</u> : <b>10 points</b>			
<b>D. PROPOSITION TECHNIQUE</b>	20 points		

	<p>Compréhension de la mission &amp; adéquation de la méthodologie proposée 1 point</p> <p>Approche aborde les aspects importants et de façon suffisamment claire 3 points</p> <p>Compréhension et/ou connaissance de l'environnement institutionnel haïtien 5 points</p> <p>Cohérence du chronogramme 2 points</p>		
	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)		
<b>3. Evaluation Financière</b>	PROPOSITION FINANCIERE	30 points	30%
	CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	<p>Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante :</p> $P = y (\mu/z)$ <p>Où :</p> <p>p = Notation de la proposition financière évaluée</p> <p>y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière</p> <p>μ = montant de la proposition la plus basse</p> <p>z = montant de la proposition évaluée</p>		